

## NOTE DE PRESENTATION DU GUIDE ET MANUELS DES BONNES PRATIQUES DE COLLECTE DES PLANTES AROMATIQUES ET MEDICINALES DU MAROC

Dans le cadre des activités du Projet PAM « Intégration de la Biodiversité dans les Chaînes de Valeurs des Plantes Aromatiques et Médicinales Méditerranéennes au Maroc », la mise au point et la vulgarisation des bonnes pratiques de collecte des plantes aromatiques et médicinales (PAM) constituent un résultat majeur du projet qui va contribuer de façon notable à la conservation des ressources naturelles, la durabilité de l'exploitation et la valorisation du produit PAM-Maroc à l'international.

A cet effet, et dans le cadre d'un partenariat fructueux entre le HCEFLCD (DDF, CRF, DREFs) le PNUD, le FEM, l'Agence de l'Oriental et la Fondation FairWild de certification, le Projet PAM a élaboré les documents suivants, en parfaite harmonie avec les directives des Nations Unies dans ce domaine. Ces documents ont été édités en deux versions arabe et français :

- **Guide des bonnes pratiques de collecte des plantes aromatiques et médicinales du Maroc**, qui présente les principes des bonnes pratiques de collecte applicables à toutes les plantes aromatiques et médicinales du Maroc.
- **Manuels des bonnes pratiques de collecte du romarin, du thym et de l'origan**, qui présentent les bonnes pratiques de collecte pour assurer la régénération spontanée, la conservation et l'exploitation durable de chacune des trois espèces.

Le guide et les manuels des bonnes pratiques de collecte des PAM s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du secteur des plantes aromatiques et médicinales, de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique et de la Charte Nationale de l'Environnement pour un Développement Durable. Plus spécifiquement, ils vont contribuer de façon notable à :

- **La conservation des ressources naturelles et la durabilité de l'exploitation des PAM.** A cet fin, un programme ambitieux de diffusion et de vulgarisation du guide et des manuels des bonnes pratiques de collecte dans la zone d'action du projet est en cours et concernera près de 2000 collecteurs en 2014.
- **La valorisation du produit PAM-Maroc à l'international par la certification et la labellisation :** En effet dans les zones où les principes du guide et des manuels des bonnes pratiques de collecte sont appliqués, il très facile d'obtenir la certification (Bio, FairWild, commerce équitable) ainsi que la labellisation, ce qui permet un meilleur positionnement du produit PAM-Maroc sur le marché international avec une meilleure valeur ajoutée.

- **La réglementation de la collecte des PAM spontanées.** En effet, le guide et les manuels des bonnes pratiques de collecte présentent les règles et les principes de la collecte durable des PAM et à ce titre ils feront désormais partie du cahier de charges des contrats d'exploitation entre le HCEFLCD et les coopératives ou adjudicataires.
- **L'amélioration de la qualité des produits PAM,** du fait que le guide et les manuels des bonnes pratiques de collecte comportent aussi les bonnes pratiques de traitement post-collecte : séchage, nettoyage, conditionnement, stockage, transport et documentation.
- **La sensibilisation des différents intervenants dans la filière des PAM,** pour la conservation des ressources naturelles, la durabilité de l'exploitation et la valorisation des produits PAM. A cet effet, il est prévu de procéder à une large diffusion du guide et des manuels des bonnes pratiques de collecte, auprès des institutions gouvernementales concernées, ainsi qu'auprès des différents intervenants dans la filière des PAM : industriels, coopératives, groupements d'intérêt économique, associations, etc. De même, le guide et les manuels des bonnes pratiques de collecte seront mis en ligne sur les sites web du HCEFLCD, de l'Agence de l'Oriental, et du Crédit Agricole du Maroc (Fellah-Trade).
- **Le développement de la filière des plantes aromatiques et médicinales cultivées.** Enfin, le guide et les manuels des bonnes pratiques de collecte des plantes aromatiques et médicinales sont applicables aussi bien pour les plantes spontanées que pour les plantes cultivées.